

Consultation pour la **communication** des journées nationales coordonnées par la DAC Mayotte ,

**Journées nationales de l'archéologie ( 15,16 et 17 juin 2018)**

**Journées européennes du patrimoine (15 et 16 septembre 2018)**

**Labellisées en 2018 : Année européenne du patrimoine**

Cahier des charges

À Mayotte, les événements nationaux du ministère de la culture, Journées nationales de l'archéologie (15-16-17 juin 2018), Journées européennes du patrimoine (15-16 septembre 2018), sont coordonnés par la direction des affaires culturelles (DAC), avec le concours des collectivités et des associations.

Elles sont l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine matériel et immatériel de l'île.

L'édition 2017 a attiré à Mayotte plus de 5000 visiteurs qui ont ainsi participé à des visites et des animations dans 35 sites patrimoniaux.

La DAC Mayotte, en partenariat avec le conseil départemental, a engagé en 2017 un processus de formation des agents des collectivités et des associations, pour la promotion et la valorisation du patrimoine. Cette initiative conduite en préparation des JEP a réuni 35 agents issus de 11 collectivités. Les communes participantes ont bénéficié d'un dispositif de communication et d'évaluation et d'un soutien logistique qui seront reconduits et améliorés en 2018 Afin de donner une meilleure visibilité à ces événements.

### **Les missions de la DAC**

Le décret portant création de la « Direction des affaires culturelles de Mayotte » a été publié le 29 mars 2016. Il instaure, sous l'autorité du Préfet, une DAC de plein exercice et répond ainsi à l'un des engagements du projet stratégique « Mayotte 2025 ».

La direction des affaires culturelles de Mayotte est chargée de conduire, sous l'autorité du préfet de Mayotte, la politique culturelle de l'État, dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques. Elle contribue à la recherche scientifique dans les domaines relevant de ses compétences.

Pour mener à bien ses missions de contrôle scientifique et technique et veiller à l'application de la réglementation dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine et de l'architecture, la DAC Mayotte bénéficie de l'intervention des conservateurs régionaux de l'archéologie et du patrimoine et de l'architecte des bâtiments de France de la DAC Océan Indien.

Elle assure la conduite des actions de l'État dans le domaine culturel, développe la coopération avec les collectivités territoriales à qui elle peut apporter, en tant que de besoin, son appui technique.

### **Les objectifs de la prestation**

La DAC s'appuie sur les événements nationaux depuis cinq ans, pour développer la curiosité et la connaissance du patrimoine par la population, accompagner l'acquisition de compétences en ingénierie culturelle des agents des collectivités et inscrire des rendez-vous réguliers dans le calendrier culturel de l'île.

La fréquentation de ces événements est en augmentation régulière et doit progresser encore en diversifiant les publics et les manifestations.

Dans ce but, la DAC souhaite s'associer les compétences d'une agence de communication ou d'un groupement de professionnels, afin de développer les outils suivants :

Lot n°1 :

- Élaboration et suivi du rétroplanning de communication en cohérence avec la coordination de l'événement au niveau national.
- Collecte des informations auprès des collectivités et des associations et aide à la rédaction des projets dans le cadre de la formation proposée par la DAC et la DCP le 25 avril et le 5 juin 2018.
- Rédaction de la présentation des projets pour le dossier de presse et la communication des projets (compétences journalistiques)
- Rédaction du dossier de presse (compétences journalistiques)
- Collecte iconographique auprès des partenaires
- Remise des outils de communication à chacun des partenaires (dossier de presse, flyers, documents numériques et audiovisuels)
- Préparation logistique des inaugurations et des conférences de presse, relations de presse
- Mise à jour du fichier partenaire 2017 et envoi du programme et de l'invitation à la journée de lancement à la liste de diffusion par courriel.
- Élaboration d'un outil de comptage des visiteurs (suivi et formation des agents en charge du comptage).
- Diffusion et analyse du questionnaire de satisfaction préparé par la DAC sur 4 communes test.
- Diffusion de la publication annuelle de la DAC « les Patrimoines cachés », à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. La publication doit être l'ensemble des collèges et lycées de Mayotte (CDI), dans les bibliothèques municipales, dans le Musée de Mayotte et au Comité départemental du tourisme.
- Mise à jour du site internet de la DAC
- Coordination de la diffusion d'informations pour le projet radiophonique conçu pour les JEP avec *Radio Dziani*

Lot n°2 :

- Maquette et impression des dossiers de presse et des programmes (dans le cadre de la charte graphique fournie par le ministère)
- Déclinaison des outils de communication pour internet

Lot n°3 :

- Élaboration d'un support audiovisuel plurilingue (français, shimaoré, kibushi), en lien avec les stagiaires de la formation JEP 2018 le 4 avril 2018.
- Diffusion sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des partenaires

## **La méthodologie de travail**

Le thème des journées européennes du patrimoine 2018 est « Année européenne du patrimoine : l'art du

partage ».

Pas de thématique spécifique pour les Journées nationales de l'archéologie.

La publication 2018 de la DAC dans la collection « les Patrimoines cachés » aura pour thème la musique à Mayotte.

La charte graphique des deux événements est définie au niveau national par le ministère de la culture et déclinée en région par la DAC.

La DAC transmettra à l'agence un bilan synthétique des deux événements en 2016 et 2017.

L'agence contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une méthodologie de travail avec les partenaires (collectivités-associations).

L'agence se rendra disponible, sur la durée des événements pour accompagner la mise en œuvre du dispositif de comptage du public et la tenue du questionnaire de satisfaction.

La durée de la prestation est limitée aux événements organisés en 2018.

### **Moyens actuels d'information**

- Site internet: à l'intérieur du portail du ministère de la culture  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Mayotte>.

- Page facebook : [Facebook DAC-Mayotte](#).

### **Le dossier de candidature**

- Le dossier de candidature est à adresser au plus tard le 19 février 2018.

par courriel à l'adresse suivante : [dac-mayotte@culture.gouv.fr](mailto:dac-mayotte@culture.gouv.fr)

Avec pour objet : Consultation pour la communication des journées nationales coordonnées par la DAC Mayotte.

Documents à fournir :

- Présentation de la proposition et de la compréhension du cahier des charges, présentation des collaborateurs
- Identification de l'entreprise ou de l'association - CV et référence de la personne ou de la structure candidate
- Extrait de Kbis ou publication J.O pour les associations
- N° SIREN et APE
- Dénomination sociale
- Forme juridique
- Nom du représentant légal
- Coordonnées de la personne en charge du dossier et destinataire des courriers
- Titre/fonction
- Adresse du siège social
- Téléphone
- Site internet/courriel